ANNEXE E

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN PUISSANCE CONCILIATION DES DONNÉES

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL

ANNEXE E Conciliation des données en mégawatts pour la pointe 2009-2010

OFFRE	HQD (1)	NERC (2)	NPCC (3)	HQP (4)
Ressources d'Hydro-Québec Production		Notes A & B	Notes B & C	Note D
 Ressources disponibles existantes Puissance interruptible - HQP Nouvelles ressources planifiées à la prochaine pointe 	/ /	39 830		39 108 500
- Engagements nets d'HQP - Hors-Québec Ressources d'Hydro-Québec Distribution		-505		
 Électricité patrimoniale Contrats de long terme avec HQP incluant intégration éol. Contrats de long terme avec des tiers 	37 442 756 41			
 Achats de court terme Électricité interruptible - HQD Abaissement de tension 	150 850 250			
A) Total Offre - incluant nouvelles ressources planifiées	39 489	39 325		39 608

DEMANDE	HQD (1)	NERC (2)	NPCC (3)	HQP (4)
Besoins du Distributeur	:			
 Besoins réguliers du Distributeur - réseau intégré Besoins réguliers du Distributeur - incl. réseaux autonomes 	36 027	s/o 36 116		
Électricité interruptible - HQDAbaissement de tension		-750 -250		
Engagements d'Hydro-Québec Production				
 Engagement relié à l'électricité patrimoniale Autres engagements envers HQD Engagements envers des tiers Consommation des centrales 				34 342 622 1 029 100
- Puissance interruptible - HQP		-500		
B) Total Demande	36 027	34 616		36 093

C) Réserve disponible (A-B)	3 462	4 709	3 515

Notes:

- Note (A): Dans les bilans déposés au NERC, les ressources permettant de réduire les livraisons d'électricité à la clientèle sont inscrites en réduction de la demande. En plus, les engagements d'HQP sur les marchés hors-Québec s'inscrivent en réduction des ressources disponibles. Finalement, les besoins et les ressources incluent les réseaux autonomes.
- Note (B): Dans le documents du NERC et du NPCC, les bilans représentent l'équilibre offre-demande pour l'ensemble de la zone de réglage du Québec. Les ressources d'HQD et celles d'HQP sont donc agrégées.
- Note (C): En date de la présente attestation de fiabilité, la revue intérimaire qui doit être déposée au NPCC en décembre 2009 n'est pas complétée.
- Note (D): Dans le bilan présenté par HQP, la contribution en puissance propre à la production éolienne, estimée à 134 MW, est déduite des engagements d'HQP envers HQD.

Sources:

- (1): Attestation de fiabilité du Distributeur Mise à jour de la prévision de la demande de novembre 2009
- (2): Winter Assessment 2009-2010, NERC, soumis en octobre 2009 et publié en novembre 2009
- (3): 2009 Quebec Area, Interim Review of Resource Adequacy NPCC, soumis en décembre 2009
- (4). Suivi administratif des critères de fiabilité, novembre 2009, Annexe C, Bilan pour l'année 2009-2010